

NOUVELLES NEWS

NIEUWS NOVEDADES

C.T.A.

Qu'est-ce que le CTA ?

Le CTA est le Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale installé en 1983 à Wageningen-Ede, aux Pays-Bas, au titre de la seconde Convention ACP-CE de Lomé.

Cette seconde Convention de Lomé, signée le 31 octobre 1979 entre les 10 états membres de la Communauté Européenne (CE) et 63 Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, institue des relations privilégiées entre ces deux groupes de pays dans divers domaines.

Le développement agricole et rural est une cible essentielle de la Convention de Lomé.

Coopération entre pays ACP et CE dans le développement agricole et rural

L'agriculture constitue le principal secteur de la plupart des pays ACP, non seulement pour la production vivrière mais aussi pour les exportations, l'emploi et le bien-être économique et social.

La croissance démographique de nombreux pays ACP se traduit par une diminution de la production de vivres par habitant. Par conséquent on note un accroissement continu des importations de denrées alimentaires.

Pour assurer la croissance économique il faut que soit assurée l'autosuffisance alimentaire grâce à l'augmentation de la production vivrière. De plus les devises issues des exportations agricoles sont essentielles pour tous les secteurs de l'économie.

Le développement rural visé dans la Convention de Lomé tend à éliminer la pauvreté, la faim et la malnutrition, à créer des emplois productifs et à associer les populations rurales au processus de développement. Le CTA est l'un des instruments essentiels de cette politique.

Rôle du CTA

Le CTA est à la disposition des autorités nationales responsables du développement agricole et rural dans les pays ACP

Les connaissances scientifiques et techniques jouant un rôle déterminant dans la solution des problèmes, la tâche du CTA est d'assurer l'échange d'information.

What is CTA?

CTA is the Technical Centre for Agricultural and Rural Co-operation established 1983 in Wageningen-Ede, Netherlands, under the second ACP-EC Convention of Lomé.

The second Lomé Convention, signed 31 October 1979 between the 10 member States of the European Communities and 63 African, Caribbean and Pacific states establishes special relationships between these two groups of countries in various fields.

A major purpose of the Convention is agricultural and rural development.

Co-operation between ACP and EC countries in agricultural and rural development

In most ACP countries, agriculture is the main sector, not only for food production but also for foreign exchange earnings, employment and economic and social welfare.

High population growth is contributing to a decline in food production per head of population in many ACP countries. So imports of foodstuffs are increasing. Increased food production for self-sufficiency is a clear and urgent need for economic growth.

Furthermore, additional foreign exchange earnings from agricultural exports are essential for all sectors of the economy.

Rural development as envisaged in the Lomé Convention aims to eradicate poverty, to eliminate hunger and malnutrition, to create productive employment and to involve the rural population in development processes. CTA is instrumental in achieving these goals.

Role of CTA

CTA is at the service of national authorities responsible for agricultural and rural development in the ACP countries.

As knowledge is basic to the solution of problems, CTA was facilitate and ensure the exchange of existing scientific and technical information, in particular between EC and ACP countries individually or as a group.

Le rôle de relais du CTA permettra d'améliorer le transfert des innovations scientifiques et techniques vers les pays ACP à partir des organismes nationaux, régionaux et internationaux s'occupant du développement agricole et rural.

Groupes cibles

Les groupes cibles du CTA sont les organismes responsables du développement agricole et rural des ACP : les chercheurs, les responsables des services de vulgarisation, les encadreurs des coopératives, les spécialistes de la planification agricole et rurale, les experts des services agricoles, les enseignants et les informateurs s'occupant du développement agricole et rural dans les pays ACP.

Partenaires

Le CTA coopère avec :

- les gouvernements des pays CE et ACP;
- les organismes spécialisés dans le développement agricole et rural, notamment ceux des pays CE et ACP;
- les instituts de recherche des pays CE et ACP, y compris les universités et les instituts privés;
- les organisations internationales et régionales;
- les centres de recherche internationaux;
- les banques de développement et les organisations commerciales;
- les fondations publiques et privées spécialisées dans le développement agricole et rural,
- les entreprises industrielles;
- les bureaux d'études et autres entreprises spécialisées en agriculture.

Activités du CTA

Conformément à la Convention de Lomé, le CTA est chargé de nombreuses activités destinées à stimuler le développement agricole et rural des pays ACP

Parmi ses diverses fonctions, le CTA accorde une importance particulière aux activités suivantes :

- rassembler, disséminer et faciliter l'échange d'information scientifique et technique, en rendant disponibles les résultats pertinents des travaux de recherche et de terrain;
- réaliser des études d'évaluation comportant des objectifs pratiques pour le développement agricole et rural,
- faciliter l'accès à l'information, aux publications et aux autres données disponibles dans les pays CE et ACP pour les spécialistes, les planificateurs et les experts travaillant pour les pays ACP;

The relay role of CTA will provide ACP countries with access to results of fieldwork of national, regional and international bodies in agricultural and rural development. It will improve their access to technical innovations and research

Target groups

The target groups of CTA are bodies responsible for ACP agricultural and rural development, scientists and research workers, managers of extension services, cooperatives, planners, development specialists and experts working in ACP countries.

Partner organizations

The CTA will co-operate with:

- governments in EC and ACP countries, specialized agencies for agricultural and rural development, in particular those based in EC and ACP countries;
- international and regional organizations;
- research institutes in EC and ACP countries, including universities and privately financed research institutes;
- international research centres;
- development banks and marketing organizations;
- public and private foundations specialized in agricultural and rural development;
- private industries;
- consulting firms.

CTA activities

According to the Lomé Convention, CTA is charged with a wide range of activities to contribute to agricultural and rural development in ACP countries.

Among the different functions, the following activities are of special significance :

- to gather, to disseminate and to facilitate the exchange of scientific and technical information, in particular to make relevant results of research and field works available;
- to carry out studies, appraisals and evaluation aimed at practical proposals for agricultural and rural development;
- to facilitate access to information, publications and other data available in EC countries and ACP countries for scientists, planners and experts working for ACP countries;

- traduire et publier des études, des expériences et d'autres documents pour les experts des pays ACP;
 - préparer des publications spéciales à l'intention des experts du développement agricole et rural travaillant pour les pays ACP, en vue d'aider à la formation de ressortissants des ACP dans le domaine agricole et rural;
 - organiser et encourager les rencontres entre spécialistes, planificateurs, experts et responsables du développement, et constituer un forum pour les contacts entre pays CE et ACP dans le domaine de l'agriculture et du développement rural.
- to translate and publish studies, evaluation reports and other documents for experts in ACP countries;
 - to prepare special publications for experts in agriculture and rural development for ACP countries, to encourage training of ACP nationals in agriculture and rural co-operation;
 - to organize and encourage meetings between scientists, planners, development experts and administrators and to provide a forum for contacts between EC and ACP countries in agriculture and rural development.

Comment le CTA est-il financé?

Le budget du CTA est financé par le Fonds Européen de Développement.

L'autorité de tutelle du Centre est le Comité des Ambassadeurs des Etats CE et ACP

How is CTA financed?

The budget for CTA is financed by the European Development Fund.

The supervising authority of the Centre is the Committee of Ambassadors of EC and ACP States.

SERDAT

Bibliothèque Royale Albert I^{er}

Le SERDAT, 1 rue Defacqz, 1050 Bruxelles, Belgique — a repris depuis 1972 les activités du service de documentation de l'INEAC (Institut pour l'Etude Agronomique au Congo Belge) Il est la plus importante bibliothèque d'Agronomie Tropicale de Belgique.

Documentation disponible

INEAC

Plus de 12 000 ouvrages de fond — Collections de périodiques. — Rapports annuels originaux des 40 stations de l'INEAC. — Plusieurs centaines de rapports et études inédits. — Collection complète des publications de l'INEAC (nombre d'entre elles étant encore en vente). — Bulletin d'information de l'INEAC. (1952-1964). — Bulletin Agricole du Congo Belge (1910-1961). — Publications agricoles du Ministère des Colonies. — Photothèque importante (plus de 10 000 photographies)

SERDAT

Cette documentation continue à s'enrichir par l'achat

- d'ouvrages de fond — environ 2 000 actuellement — couvrant l'agronomie de toute la zone intertropicale et des régions subtropicales;
- de quelques 350 périodiques provenant d'une cinquantaine de pays;
- de publications et documents de la FAO et de divers Instituts internationaux de recherche.

Enfin, le SERDAT reçoit un nombre important de publications d'Universités et Sociétés scientifiques belges et étrangères et de publications officielles de divers pays.

La salle de lecture est ouverte les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9 à 12 heures et de 14 heure à 16,30 h et les vendredis en matinée.